



PLANTER un arbre

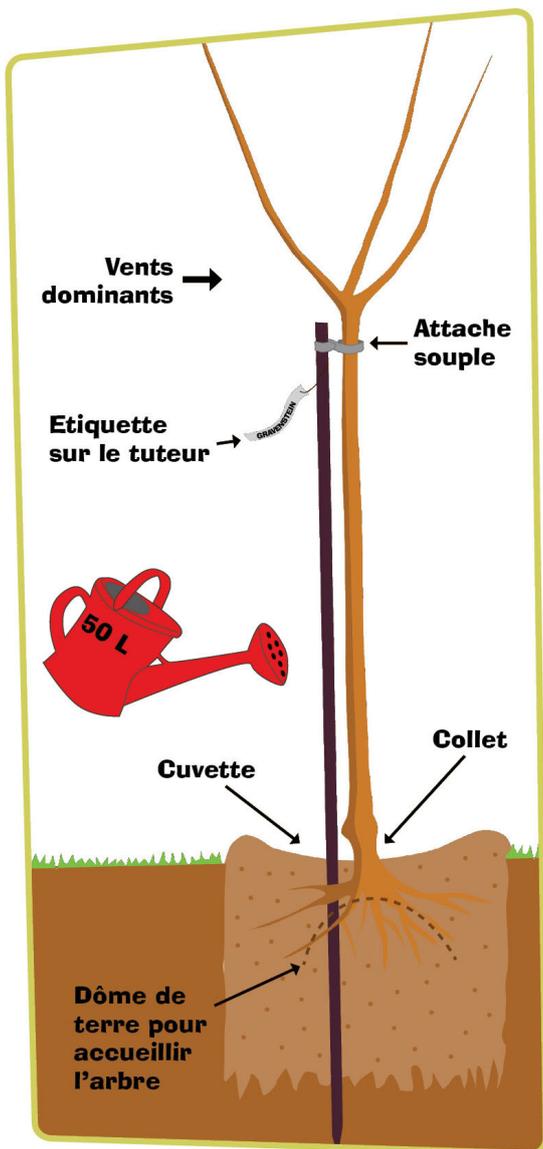
Mettre toutes les chances de son côté !



Votre terrain est propice aux fruitiers, vous avez choisi votre arbre, tenu compte de son futur développement et des distances de plantation réglementaires, il est alors temps de passer à sa plantation.

1 Quand planter ?

Vous pouvez planter pendant la période de repos des arbres, de novembre à mars, les plantations automnales sont néanmoins préférables (les racines poussent durant l'hiver !). Il faut le faire quand le terrain est ressuyé et lorsque la température est douce (hors gel).



2 Le trou

Inutile de creuser un gouffre, un trou de 80 cm de côté et 50 cm de profondeur suffit. Vous pouvez piocher ou bêcher le fond du trou pour faciliter l'enracinement futur de l'arbre. Préparez un dôme de terre au fond du trou pour accueillir la base des racines tout en maintenant le collet de l'arbre en dehors du trou.

3 Le tuteur

Il est essentiel pour maintenir l'arbre les premières années. Placez-le du côté des vents dominants, planter-le profondément avant la mise en place de l'arbre pour ne pas blesser ses racines. Une fois en place, coupez-le pour qu'il ne dépasse pas les premières branches.

4 Rafraîchir les racines

Couper les extrémités de racines abîmées sur un plan horizontal. Un pralinage (terre + bouses de vache + eau) des racines est recommandé.

5 Plantation

Mettre en place l'arbre à la verticale. Si votre terre est collante, vous pouvez la mélanger à du compost ou du sable avant de reboucher pour améliorer sa texture. Si la terre est pauvre, vous pouvez ajouter du vieux fumier bien décomposé, du terreau ou un engrais organique.

Reboucher le trou sans trop tasser la terre mais en secouant légèrement l'arbre de façon à éviter des poches d'air. Vérifier que le collet de l'arbre n'est pas enterré. Avec la terre en excès, réaliser un bourrelet pour former une cuvette d'arrosage au pied de l'arbre.

Attacher l'arbre au tuteur avec un lien souple qui n'étrangle pas l'arbre.

6 Arrosage

Arroser généreusement (50 litres environ) l'arbre pour favoriser le contact de la terre et des racines sans pour autant tasser la terre. LES PREMIÈRES ANNÉES, EN PÉRIODE SÈCHE, IL EST NÉCESSAIRE D'ARROSER LES JEUNES ARBRES.

7 Etiquetage

Pour éviter le vol des jeunes arbres, éviter de laisser l'étiquette de la variété sur le plant. Il est préférable de tenir à jour un plan de votre verger qui fait mention des variétés, des années de plantation, etc. Si vous laissez l'étiquette, accrochez-la au tuteur et non à une branche pour éviter son étranglement.

8 Taille de plantation :

En mars, procédez à une taille de plantation pour rééquilibrer le système aérien et racinaire. CETTE TAILLE EST ESSENTIELLE POUR ASSURER UNE BONNE REPRISE DE L'ARBRE.

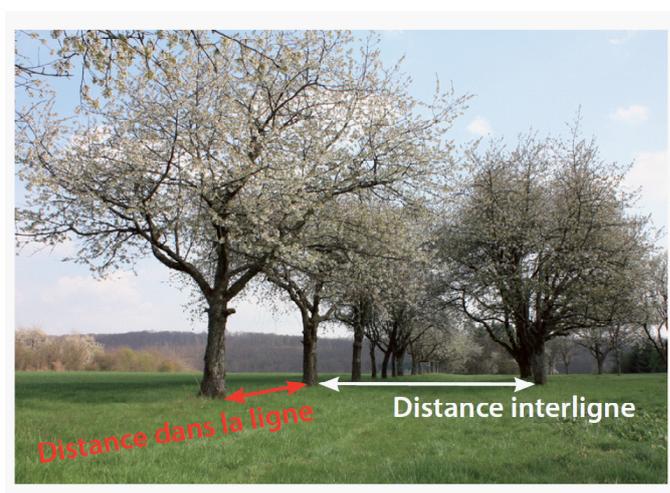
9 Distances de plantation.

Distances réglementaires, règles générales : Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation	
Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Il est conseillé néanmoins de planter à au moins 4-5 mètre pour éviter que les branches ne dépassent chez votre voisin.

Distances de plantation entre les arbres :



Distances de plantation quenouille

Espèce	Distance interligne	Distance dans la ligne
Cognassiers	5 mètres	5 mètres
Pruniers	5 mètres	5 mètres
Pommiers	5 mètres	5 mètres
Poiriers	5 mètres	5 mètres
Cerisiers	6 mètres	6 mètres
Pêchers	5 mètres	5 mètres

Distances de plantation Demi-tige

Espèce	Distance interligne	Distance dans la ligne
Cognassiers	8 à 10 mètres	6 à 7 mètres
Pruniers	8 à 10 mètres	6 à 7 mètres
Pommiers	12 à 15 mètres	9 à 12 mètres
Poiriers	12 à 15 mètres	10 à 12 mètres
Cerisiers	12 à 15 mètres	10 à 12 mètres
Noyers	16 à 18 mètres	12 à 14 mètres



Pour aller plus loin sur la plantation...

Conseils, initiations et formations des Croqueurs de pommes et de Vergers Vivants
 Animations de l'agenda « 1,2,3... nature ! » de Pays de Montbéliard Agglomération

Ouvrages : La taille des arbres fruitiers (F. Christnacher)
 Le traité Rustica des arbres fruitiers (Rustica)

VERGERS VIVANTS - 23 rue des Aiges 25230 VANDONCOURT - 03 81 37 82 26 - www.vergers-vivants.fr